
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

26 AVRIL > 23 MAI 2022

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(13 articles)

-  **Acheter les meilleurs produits locaux « à la source »** (199 mots) Page 7
Le marché des producteurs locaux de Moselle et Madon a fait escale, vendredi 22 avril, sur l'esplanade de l'Espace André-Ch...
mercredi 27 avril 2022
-  **Une nouvelle direction à la crèche Chali'chatons** (245 mots) Page 8
Après avoir travaillé 12 ans à l'hôpital d'enfants et 6 ans à la crèche Osiris à Nancy, Emmanuelle Pierrejean recherchait u...
mercredi 27 avril 2022
-  **Chantiers jeunes vacances de printemps** (159 mots) Page 9
Des chantiers jeunes pendant les vacances Entre 4 et 10 jeunes, suivant...
mercredi 27 avril 2022
-  **La cuisine anti-gaspi ça s'apprend** (156 mots) Page 10
La mairie de Viterne a répondu favorablement pour accueillir le premier atelier cuisine « zéro-gaspi », organisé par Édith ...
lundi 2 mai 2022
-  **La médiathèque se glisse au fil de l'eau** (324 mots) Page 11
L'eau sera au cœur du prochain cycle de la Filoche, un nouveau thème qui débutera le 3 mai et durera jusqu'au 31 août. Le v...
mardi 3 mai 2022
-  **Les dépann'acteurs ont cartonné au repair café** (344 mots) Page 12
Cet événement conventionné et financé par la Com'com est un rendez-vous mensuel, de partage, d'entraide, d'inclusion et de ...
vendredi 6 mai 2022
-  **Soirée couscous pour les jeunes** (66 mots) Page 13
Dans le cadre de la mutualisation des ados de la communauté de communes Moselle Madon, une dizaine de jeunes, encadrés par ...
samedi 7 mai 2022
-  **Tendre au zéro déchet pour vivre avec un petit budget** (279 mots) Page 14
Dans le cadre de ses défis zéro déchet, la communauté de communes Moselle et Madon a organisé, le 27 avril, une soirée sur ...
lundi 9 mai 2022



vendredi 13 mai 2022

Les cours moyen du Mont sont partis à vélo en classe de découverte (271 mots)

Page 15

Grande effervescence début mai dans la cour de l'école du Mont. Ce mardi-là était le grand jour, celui où le projet vélo me...



samedi 14 mai 2022

Atelier Fresque climat (87 mots)

Page 16

Réfléchir ensemble sur le dérèglement climatique Animé par Élise Villem...



samedi 14 mai 2022

Des plateformes de broyage des déchets verts à la place des bennes ? (315 mots)

Page 17

Le dernier conseil communautaire qui s'est déroulé dans la salle polyvalente des Bosquets, à Maron, a débuté par de l'écono...



mardi 17 mai 2022

L'eau au cœur du nouveau cycle thématique de la Filoche (240 mots)

Page 18

La Filoche a organisé le vernissage de son nouveau cycle thématique sur l'eau. Un lancement réussi avec un public enthousia...



jeudi 19 mai 2022

Matinée d'éveil pleine de douceur au Relais petite enfance (159 mots)

Page 19

Ce sont 16 petits enfants se sont retrouvés avec leurs 7 assistantes maternelles pour la matinée d'éveil organisée par le R...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(15 articles)



vendredi 6 mai 2022

Distribution de gaz : nouvelle convention de concession (124 mots)

Page 21

Marcel Tedesco, maire, et Jonathan Houbaut, conseiller collectivités territoriales chez GRDF, ont signé la nouvelle convent...



samedi 7 mai 2022

Cimetière : mise à jour de l'état des tombes (153 mots)

Page 22

■ Le résultat 2021 est reporté à la section d'investissement du budget 2022 et à la section de fonctionnement. ...



samedi 7 mai 2022

Chaligny en Transition : des projets tous azimuts (345 mots)

Page 23

L'association « Chaligny en transition » souhaite « mener des actions pour construire ensemble le "Chaligny de demain", e...



samedi 14 mai 2022

Un cycle de réunions de consultation citoyenne a commencé

(275 mots)

Page 24

Véra Tinocco, conseillère déléguée à l'implication citoyenne et proximité de l'habitant, épaulé par Laurent Grenier, adjoin...



mercredi 18 mai 2022

Un poste d'adjoint supprimé (296 mots)

Page 25

Après le point d'information, lors du dernier conseil, cinq délibérations ont été validées à l'unanimité. ●...



mercredi 18 mai 2022

Un inventaire engagé sur les plaques de rues de la commune

(178 mots)

Page 26

Lors de sa dernière réunion, le conseil a délibéré sur les points suivants. ● Le conseil attribue le lot n...



mercredi 18 mai 2022

Le jardin partagé attend ses jardiniers (154 mots)

La municipalité a décidé de mettre à disposition un terrain, afin de développer un projet de jardin partagé en appui avec T...

Page 27



jeudi 19 mai 2022

Trop de circulation dans la Grande-Rue ! (456 mots)

La municipalité a organisé lundi soir une réunion publique pour les habitants du quartier Grand-Rue. Objectif affiché par l...

Page 28



jeudi 19 mai 2022

La fibre arrive enfin aux portes des maisons (285 mots)

Vieillissant et sensible aux aléas météorologiques, le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débit e...

Page 29



vendredi 20 mai 2022

Ateliers « bien vieillir » : une réunion d'information (203 mots)

Une réunion d'information sur le thème « bien vieillir », avec Vitafédé (sport santé), se tiendra le mercredi 25 mai à 10 h...

Page 30



samedi 21 mai 2022

Motion contre une fermeture de classe au conseil municipal

(340 mots)

Page 31

En entrée du dernier conseil municipal, vote unanime d'une motion adressée au directeur des services départementaux de l'Ed...



lundi 23 mai 2022

Conseil municipal : les élus divisés sur la vente d'un terrain

(393 mots)

Page 32

En début de réunion, les élus du conseil municipal des jeunes ont détaillé à leurs aînés leurs projets : une fresque de str...



mardi 10 mai 2022

Cabanons du lac à Messein : coups de pelleuse et citations au tribunal (291 mots)

Les cabanons du lac de Messein , c'est (presque) terminé. Avançant un risque d'inondation et de pollution, un arrêté préfec...

Page 33



vendredi 13 mai 2022

Lac de Messein : friture sur la ligne entre cannes à pêche et pédalos (677 mots)

Page 34

À une quinzaine de kilomètres de Nancy, le plan d'eau de Messein est un havre de verdure, pris d'assaut dès les premiers ra...



vendredi 13 mai 2022

« Un sentiment d'apaisement » (217 mots)

Page 36

Directeur depuis 11 ans de la base nautique et de plein air de Messein, Gabriel Gottscheck, l'assure : « Depuis cette décis...

ACTUALITÉS DIVERSES

(2 articles)



samedi 21 mai 2022

La Boucle de la Moselle dévoile ses charmes sur deux week-ends (661 mots)

Page 38

L'union fait la force d'un événement touristique, « La Boucle en fête », qui pour sa première édition, se déroulera du 28 m...



vendredi 6 mai 2022

LorVélo, un site et une application pour trouver votre balade (420 mots)

Page 40

Envie de faire un tour à vélo dans les environs ? Une envie bien légitime pour les amateurs de loisirs de plein air, avec l...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHAVIGNY

Acheter les meilleurs produits locaux « à la source »

Le marché des producteurs locaux de Moselle et Madon a fait escale, vendredi 22 avril, sur l'esplanade de l'Espace André-Charadin.

Ce marché a accueilli une quinzaine de producteurs fermiers et artisans locaux, proposant des fruits et légumes bio, produits laitiers (fromages de chèvres), viandes (bovines, porc, lapin, volailles, escargots) et œufs, produits sucrés (miel, bonbons, confitures, gelées, sirops, jus, pâte à tartiner artisanale, stand de crêpes), boissons (vins, bières artisanales), autres créations (couture zéro déchet, maroquinerie, création en tissu et broderie).

Les clients n'étaient malheureusement pas très nombreux du fait de la date choisie : le long week-end de Pâques et les vacances scolaires de printemps ont sans doute incité beaucoup d'acheteurs potentiels à prendre la poudre d'escampette...

Marchés tournants

L'organisation de marchés « tournants » sur le territoire de la communauté de communes est une initiative des collectivités et des producteurs afin de favoriser une consommation locale et responsable.

? Les deux prochains auront lieu **le**

vendredi 6 mai à la salle socioculturelle de Frolois et **le vendredi 20 mai** à l'espace Chefson de Pont-Saint-Vincent, de 16 h à 20 h. ■



Le marché est le lieu de prédilection pour l'achat de produits du terroir.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Une nouvelle direction à la crèche Chali'chatons

Emmanuelle Pierrejean, infirmière puéricultrice et mère de deux enfants, a pris début avril la direction de la crèche Chali'chatons. Secondée par Céline Masson, directrice adjointe depuis les premières heures de l'établissement, elle succède à Dorothée Duval, partie pour une autre mission.

Après avoir travaillé 12 ans à l'hôpital d'enfants et 6 ans à la crèche Osiris à Nancy, Emmanuelle Pierrejean recherchait une structure petite enfance plus familiale pour pouvoir en cerner la totalité des tâches.

Elle apprécie l'accueil qui lui a été réservé, tant par l'équipe de Chali'chatons que par celles des autres structures petite enfance et le CIAS de Moselle et Madon.

« Pour le moment, j'observe. » indique-t-elle. « L'équipe est bienveillante avec les enfants et attentive à leurs besoins. »

Au fait des missions qui lui incombent désormais, elle va commencer par organiser le passage à 37 h 30 avec RTT au lieu des 35 heures actuelles dans un souci d'harmonisation des structures.

Café parents

Mais elle souhaite aussi mettre en place plusieurs projets, dont une salle d'éveil sensoriel, lumière tamisée, colonne d'eau, jouets sensitifs, dans laquelle les petits peuvent faire leur exploration à l'écart du bruit de la grande salle.

Et des « cafés parents » pour échanger sur des thèmes de la petite en-

fance. Enfin, elle rêve de monter une kermesse qui donnerait lieu à des rencontres entre parents, enfants et professionnelles. ■



Emmanuelle Pierrejean, infirmière puéricultrice expérimentée, vient de prendre la direction de la crèche Chali'Chatons.



Chantiers jeunes vacances de printemps

Des chantiers jeunes pendant les vacances

Entre 4 et 10 jeunes, suivant les jours, se sont afférés sur deux chantiers jeunes organisés par la commune, en collaboration avec l'équipe animation ados de la Communauté de communes Moselle et Madon qui assurait la conduite des travaux. Les ados, garçons et filles venus de différentes communes de la CCMM, et deux enfants ukrainiens en famille

d'accueil à Sexey, ont donc remis en état les panneaux d'information concernant la Zone naturelle sensible du plateau et nettoyé les fissures du terrain de tennis avant l'application ultérieure d'un produit adéquat pour la réparation. La contrepartie, accordée aux jeunes pour la réalisation de ces travaux n'était pas encore définie. Bravo à eux pour leur implication ainsi qu'à l'équipe d'animation ados de la CCMM pour l'encadrement. ■



Remise en état des panneaux sur la biodiversité Photo ER / Remise en état des panneaux sur la biodiversité Photo ER





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-VITERNE

La cuisine anti-gaspi ça s'apprend

La mairie de Viterne a répondu favorablement pour accueillir le premier atelier cuisine « zéro-gaspi », organisé par Édith Favennec, cheffe de projet prévention ordures ménagères du pôle technique de Moselle et Madon.

Ce premier rendez-vous avec les habitants a réuni 18 personnes qui ont suivi les conseils de Marie Eppe, qui dirige l'entreprise In Extremis spécialisée dans l'alimentation anti-gas-

pi. Que faire du pain rassis, des marcs de café, des fanes de radis ? Par binômes, tout en discutant et échangeant avec Marie et Édith, elles ont cuisiné le pain rassis : pudding de pain rassis, poireaux et chèvre, cookies anti-gaspi au pain rassis ; les marcs de café : muffins au marc de café et chocolat ; ou des fanes de radis : risotto aux fanes de radis.

Et les préparations ont été partagées entre tous les participants, qui

avaient apporté des contenants ! ■



Avec les enfants, des cookies au marc de café et au chocolat.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – MOSELLE ET MADON

La médiathèque se glisse au fil de l'eau

Du 3 mai au 31 août, la médiathèque La Filoche de Chaligny propose un nouveau programme culturel sur le thème de l'eau. L'eau que le territoire de la com'com Moselle et Madon a mise au cœur de son mode de vie. Vernissage vendredi 6 mai.

L'eau sera au cœur du prochain cycle de la Filoche, un nouveau thème qui débutera le 3 mai et durera jusqu'au 31 août. Le vernissage du grand plongeon de la médiathèque dans le cycle aquatique sera ouvert à tous **vendredi 6 mai** à partir de 18 h 30.

L'eau n'a pas été choisie au hasard, « elle fait partie intégrante du territoire de Moselle et Madon », explique Richard Renaudin, vice-président à la culture de la com'com Moselle et Madon. Traversé par la Moselle et le Madon, les deux rivières qui ont donné leurs noms à la communauté de communes, le territoire a bien mis l'eau au cœur de son mode de vie. Les exemples ne manquent pas, que ce

soit le développement économique avec l'expansion du port, le tourisme avec les activités le long de la Moselle et le parc de loisir de Messein, sans oublier la détente avec le centre aquatique Aqua'mm.

« Le cycle aquatique de la médiathèque dépassera les frontières de Moselle et Madon », renchérit Johanna Cuvillon, chargée de programmation et de diffusion de la Filoche.

En effet, tous les services de la médiathèque ont œuvré ensemble pour réaliser ce programme culturel à la hauteur de la ressource naturelle et vitale qu'est l'eau.

Les habitants aussi ont été sollicités

pour prendre en photos le territoire avec une exposition qui sera présente pendant toute la durée du cycle.

Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Filoche, à consulter les brochures distribuées par la médiathèque ou à se rendre sur le site internet de la Filoche. ■



Une exposition réalisée avec les photographies réalisées par les habitants dans le prochain cycle de la Filoche.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MÉRÉVILLE

Les dépann'acteurs ont cartonné au repair café

Salle polyvalente, plus de 30 personnes se sont précipitées pour ce premier repair café dans la commune.

Cet événement conventionné et financé par la Com'com est un rendez-vous mensuel, de partage, d'entraide, d'inclusion et de cohésion autour de la thématique de la réparation gratuite d'objets.

Les habitants ne s'y sont pas trompés, ils en ont marre de jeter des produits électroménagers ou autres, dont l'obsolescence est programmée, dont le sort est inéluctablement de terminer dans des déchetteries. C'est là qu'interviennent les dépann'acteurs.

29 objets à réparer

Encadré par Guillaume Thomas, le coordinateur de la mission, rémouleur ce jour-là, avec beaucoup de couteaux et de ciseaux à affûter ; une personne à l'accueil qui enregistre le « client » ; une aux téléviseurs, entre autres ; une personne à la couture ; une au poste DIY « do it yourself », atelier de produits cosmétiques et d'entretien écologique, aujourd'hui,

c'est du baume à lèvres maison ; soit 9 personnes au total.

Vingt-neuf objets présentés et 19 réparés (10 irréparables). Cela va du robot ménager à l'aspirateur, en passant par le fer à lisser, la télé... Tous les appareils passent dans les mains expérimentées de ces MacGyver de la réparation. En raison du succès rencontré, certaines personnes n'ont pas pu soumettre leurs objets aux dépann'acteurs, faute de temps, et ont dû repartir avec, en espérant pouvoir les représenter lors d'une autre action repair café.

Avis aux bricoleurs occasionnels et dépann'acteurs : vous souhaitez aider, donner un peu de temps aux autres et agir pour le réemploi, ils recrutent !

Fabrication de produits cosmétiques et d'entretien écologique DIY

DIY ? Ce sont les initiales qui corres-

pondent à Do It Yourself, ce qui signifie « fais-le toi-même ». C'est écologique et zéro déchet, puisque la majorité des DIY nécessite souvent du matériel de récupération. Fabriquer soi-même permet aussi d'éviter la production et la vente de nouveaux objets. C'est peu cher, en particulier en utilisant du matériel de récup'. C'est une philosophie de vie écologique en ces temps difficiles. ■



Fin de l'obsolescence programmée !

Pour plus d'infos : contact@echogestes.org Echogestes : www.facebook.com/echogestes/





Soirée couscous pour les jeunes

Dans le cadre de la mutualisation des ados de la communauté de communes Moselle Madon, une dizaine de jeunes, encadrés par Mathieu, ont organisé une soirée couscous. Une cinquantaine de personnes y assistaient et ont apprécié.

Des accueils ont lieu toutes les semaines, le mercredi, et les activités proposées sont des jeux, des sorties piscine... Ces actions continueront tout l'été. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – PONT-SAINT-VINCENT

Tendre au zéro déchet pour vivre avec un petit budget

Dans le cadre de ses défis zéro déchet, la communauté de communes Moselle et Madon a organisé, le 27 avril, une soirée sur le thème « Bien vivre avec un petit budget », animée par Céline Portal.

Dans le cadre de ses défis zéro déchet, la communauté de communes Moselle et Madon a organisé, le 27 avril, une soirée sur le thème « Bien vivre avec un petit budget », animée par Céline Portal.

Débrouillardise et autonomie

Autrice du livre « Zéro déchet, zéro pression, guide décomplexé d'éco-consommation » paru aux éditions Jouvence, la conférencière a proposé des méthodes et astuces pour désencombrer sa maison et ranger son intérieur, joyeusement et avec efficacité. « L'idée est de reprendre le contrôle de ce qui rentre dans mon corps et dans ma maison », souligne-

t-elle.

L'événement, introduit par le maire de Pont-Saint-Vincent Yannick Hellak et le vice-président à la prévention des déchets Jean-Luc Fontaine, a rassemblé à l'espace Serge Iung une cinquantaine de personnes, dont Thierry Weyer, en charge de la commission agriculture et déchets à la CCMM.

Céline Portal, formatrice en éco-consommation pour le Grand Est et consultante, précise : « Bien vivre, manger sainement et sans se priver, c'est possible grâce à un art de vivre qui mêle débrouillardise, autonomie, minimalisme et zéro déchet, tout en

se faisant plaisir. Mais il faut savoir que zéro déchet du tout, c'est impossible. Cela veut dire se réapproprier le pouvoir, qui repose sur quatre piliers : l'alimentation, les produits ménagers – en privilégiant le faire soi-même, par exemple –, les cosmétiques et tout le reste : l'habillement, les meubles, etc. » ■



Un public fort intéressé par la thématique à l'espace Serge Iung.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Les cours moyen du Mont sont partis à vélo en classe de découverte

Grande effervescence début mai dans la cour de l'école du Mont. Ce mardi-là était le grand jour, celui où le projet vélo mené avec Jean-Yves Oudot, éducateur sportif de la CCMM, prend tout son sens. Une trentaine d'écoliers, vêtus d'un gilet jaune et d'un casque, s'apprêtent à parcourir 24 km sur pistes cyclables et chemins.

Ils doivent rejoindre le CLAM (centre de loisirs d'Art-sur-Meurthe) à coups de pédales pour une classe de découverte. Un vieux rêve de Marie Gauthier-Minne, leur enseignante, reporté en raison de la crise sanitaire. Pour la même raison, ils ne dormi-

ront pas sur place et rentreront tous les soirs en bus. Mais vendredi, le trajet du retour devait se faire à vélo.

Au programme, des activités proposées par le CLAM sur le thème sport et nature, balades en forêt, poney. Mais aussi des olympiades en équipe concoctées par leur professeure, avec des épreuves physiques et intellectuelles. Pas de cours, que du plaisir pour les élèves ! Mais au retour, toutes leurs découvertes seront exploitées dans différentes matières scolaires, notamment en français.

« Cette classe de découverte n'aurait pas pu être possible sans les parents

agréés qui accompagnent les trajets à vélo, » souligne Marie Gauthier-Minne. Certains sont même restés sur place toute la journée avec les enfants. Grâce à l'aide financière de la mairie, de l'association de parents d'élèves « Les 3 Chali' » et à l'apport de la coopérative scolaire, ce séjour n'a pas coûté un sou aux familles. ■



Prêts à partir, les cyclistes enfants et adultes, euphoriques, ont posé pour la photo souvenir.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Atelier Fresque climat

Réfléchir ensemble sur le dérèglement climatique

Animé par Élise Villemin, Fanny Carlot et Hervé Roma, une dizaine de participants ont suivi l'atelier « Fresque du climat » au foyer socio-culturel. Cette demi-journée a pu être organisée grâce aux soutiens de la communauté de communes et de la mairie notamment, avec Cathy Greiner, conseillère municipale délé-

guée à l'environnement.

De nombreux échanges ont permis de mettre en évidence des pistes de solutions individuelles et collectives pour enrayer le dérèglement climatique. ■



Les participants Photo ER





Des plateformes de broyage des déchets verts à la place des bennes ?

Le dernier conseil communautaire qui s'est déroulé dans la salle polyvalente des Bosquets, à Maron, a débuté par de l'économie. Plus particulièrement, l'installation de nouvelles entreprises.

Nouvelles entreprises

Hervé Tillard, vice-président chargé du développement économique, a présenté les délibérations.

Deux nouvelles sociétés s'installeront sur le parc d'activité Moselle rive gauche : la société Uxelo pour 2 lots représentant une surface totale de 1 861 m² pour un prix de cession fixé de 55 830 euros HT et la société CRBM pour une parcelle de 5 373 m² pour un prix de cession de 161 190 euros HT.

Trois nouvelles sociétés s'installeront sur le parc d'activité Brabois forestière : SCI 3F1B (3 721 m²) pour un prix de 63 euros HT/m² ; SCI BBC (3 491 m²) pour un prix de 72 euros HT/m² ; SAS Big Promotion pour 1 lot de 2 228 m², pour un prix de 63 euros HT/m².

Charte forestière de territoire

Le conseil a ensuite validé la signature d'une charte forestière de territoire entre la communauté de communes de Moselle et Madon, le département de Meurthe-et-Moselle, la Métropole du Grand Nancy, les Terres Toulousaises et le Bassin de Pompey. La démarche vise à mettre en œuvre une stratégie locale de développement forestier suite au classement du massif de Haye. La charte sera multithématique et abordera de

nombreux aspects comme la chasse, la biodiversité, les loisirs, les mobilités ou la qualité de la ressource en eau.

Déchets verts

Concernant l'optimisation de la gestion des déchets verts, comme le volume augmente chaque année et afin de diminuer les kilomètres effectués par ces déchets, la délibération propose de réaliser des plateformes de broyage pour remplacer les bennes. Les élus ont pointé la difficulté de trouver des emplacements dans les communes pour ces plateformes constituées en béton et d'une surface de 100 m². Le déploiement se fera progressivement et devra prendre en compte les spécificités de chaque localité. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – CHALIGNY

L'eau au cœur du nouveau cycle thématique de la Filoche

La Filoche a organisé le vernissage de son nouveau cycle thématique sur l'eau. Un lancement réussi avec un public enthousiaste. Le programme présenté était riche en nouveautés et agrémenté de plusieurs rendez-vous se démarquant par leur originalité, comme l'exposition photo participative « Au fil de l'eau », réalisée par des photographes amateurs du territoire. Pendant plusieurs semaines, des passionnées de l'image ont arpenté le territoire et le patrimoine aquatique avec, au final, des clichés d'une très grande qualité qui seront à découvrir pendant toute la durée du cycle.

Si tous les agents de la Filoche ont œuvré de concert pour réaliser la programmation, celle-ci a mobilisé aussi les services de l'eau et de l'assainissement de la communauté de communes de Moselle et Madon. Un travail qui donnera lieu à une conférence « De la goutte au vert » ce mardi 17 mai et qui proposera de suivre le parcours d'une goutte de pluie, du nuage jusqu'au robinet. Que ce soit l'assainissement, la distribution ou la protection des espaces naturels, les services de la CCMM expliqueront tout et répondront à toutes les questions.

Le cycle de l'eau de la Filoche c'est

aussi une multitude de spectacles, d'ateliers et même de la musique, grâce à plusieurs concerts de l'école de musique E3M de Moselle et Madon. ■



Une exposition photo et un spectacle pour le lancement du nouveau cycle sur le thème de l'eau.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-VITERNE

Matinée d'éveil pleine de douceur au Relais petite enfance

Ce sont 16 petits enfants se sont retrouvés avec leurs 7 assistantes maternelles pour la matinée d'éveil organisée par le REP (relais de la petite enfance), anciennement le RAM.

Venus de Viterne, de Xeulley, de Bainville et Méréville, les enfants jouent tandis qu'un échange se fait entre les assistantes et l'animatrice. Tous s'assoient autour de l'animatrice

qui lit des livres venant de la Filloche : « Le monde de bébé », « C'est quand on goûte », etc. Tous chantent et miment les chants habituels et un nouveau sur l'Ukraine.

La séance prévoyait une activité manuelle : pour les petits, toucher divers objets blancs, doux, dur, mou ; les grands, eux, devaient habiller de morceaux de coton un mouton dessiné et collé sur la vitre. ■



Les enfants ont mimé les chants habituels et en ont appris un nouveau sur l'Ukraine. Sophie, l'animatrice, mime le chant et les enfants refont les gestes
Photo ER



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**



Distribution de gaz : nouvelle convention de concession

Marcel Tedesco, maire, et Jonathan Houbaut, conseiller collectivités territoriales chez GRDF, ont signé la nouvelle convention de concession pour la distribution publique de gaz qui lie la commune et GRDF.

La commune délègue la construction, l'exploitation et le développement des réseaux de distribution de gaz naturel, donnant ainsi aux habitants et aux entreprises accès à une énergie compétitive et respectueuse de l'environnement, tout en garantissant un haut niveau de sécurité des

biens et des personnes. Au travers cette concession, GRDF s'engage à exploiter les 11,6 km de réseau de gaz dans des conditions optimales afin de garantir un service public de qualité pour ses 360 clients. ■



Le représentant GRDF et M. Tedesco, maire.





Cimetière : mise à jour de l'état des tombes

■ Le résultat 2021 est reporté à la section d'investissement du budget 2022 et à la section de fonctionnement.

■ Exploitation de la licence IV : le trésorier de l'association Familiale rurale est pressenti pour tenir ce poste. Le conseil attribue à M. Carabin cette compétence et lui offre la formation au permis d'exploitation

d'un montant de 540 €.

■ Un projet a reçu l'aval du SDIS (service départemental d'incendie et de secours). Un devis a été proposé à hauteur de 27 141,82 €. Il comprend la réalisation d'un demi-tour pour les camions-citernes, d'une place de stationnement, d'une aire de retournement et la mise en place d'une bâche de 120 m³. L'entourage grillagé reste

à finaliser. Le conseil lance le permis de construire et demande d'autres devis.

■ Adoption d'un nouveau règlement du cimetière. Une mise à jour de l'état des tombes est en cours de réalisation. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Chaligny en Transition : des projets tous azimuts

En 2021, l'ancien collectif « Chaligny en transition » est passé sous statut d'association de loi 1901. Il vient de tenir son assemblée générale 2021.

L'association « Chaligny en transition » souhaite « mener des actions pour construire ensemble le "Chaligny de demain", en réussissant la transition écologique, sociale et démocratique nécessaire ».

Certaines de ses actions ont eu un grand retentissement. C'est le cas de la Gratiféria, qui s'est tenue le 11 septembre, où chacun a apporté ce dont il ne voulait plus pour le donner à qui en a besoin. Cette manifestation correspond aussi avec le thème de la réduction des déchets soutenu par l'association.

Le 16 octobre, participation au « Jour de la Nuit », une action de sensibilisation nationale à la pollution lumineuse. De nombreux Chalignéens ont pu observer les planètes au télescope dans le parc de la mairie, après une conférence sur les effets du suréclairage et la présentation du projet municipal d'éclairage public.

Bourse d'échange de plantes et de graines

Aux côtés de l'association « Les Vergers de la Rive Droite de la Moselle » (VRDM), « Chaligny en Transition » conteste l'implantation d'un lotissement au lieu-dit Haut des Vaches tel qu'il est prévu actuellement. Sa présidente a rencontré la commissaire enquêtrice avec VRDM et Flore 54.

Sous le coude pour 2022, notamment, l'organisation d'une nouvelle Gratiféria en octobre et le renouvellement de l'opération « le Jour de la Nuit » sous forme d'une balade nocturne avec observation des planètes. Mais aussi la poursuite de l'action en direction du lotissement des Hauts de Moselle, du compostage collectif et la mise en place d'une bourse d'échange de plantes et de graines.

L'association recherche des membres pour mener les actions afin de construire ensemble le Chaligny de

demain.

Nouveau conseil d'administration

Présidente Joëlle Herrault, vice-présidente Gwladys Lengaigne, trésorière Elodie Beldon, secrétaire Brigitte Bastide, membre Sylvio Cicco-telli. Téléphone 06 75 46 42 63 ; mail chalignyentransition@mailo.com ; facebook Chaligny en Transition ■



La Gratiféria, organisée par Chaligny en Transition en septembre 2021, a remporté un grand succès. La Gratiféria, organisée par Chaligny en Transition en septembre 2021, a remporté un grand succès. Photo ER





Un cycle de réunions de consultation citoyenne a commencé

Les élus se sont engagés à consulter régulièrement les habitants de la ville, mais la crise sanitaire a empêché le bon déroulement des réunions. Plusieurs viennent d'avoir lieu, comme dans le secteur La Plaine.

Véra Tinocco, conseillère déléguée à l'implication citoyenne et proximité de l'habitant, épaulé par Laurent Grenier, adjoint au maire, a donc choisi de remettre en place les réunions en conviant dans chaque quartier de la ville les Néodomiens. La réunion pour le secteur de La Plaine s'est déroulée dans le hall de la maison de la vie associative (MVA), un endroit jugé comme inadapté par l'assistance.

Qualité de l'eau et parkings

D'autres points seront abordés tels que le marquage au sol des passages protégés à refaire, la qualité de l'eau, les regards effondrés, l'enrobé de-

vant les appartements, etc. Si la réunion concernait le quartier de La Plaine, les demandes des riverains ont porté sur d'autres secteurs de la ville : remise en place du parking sous le marché, délimitation des parkings, égouts bouchés ou encore camions de la SAM mal orientés.

Toutes les demandes sont prises en compte par la mairie et les contacts échangés afin de donner des réponses à chacun.

Citoyens relais

Afin d'assurer une meilleure communication, la mise en place de citoyens relais avec sa charte référente a été

présentée. Le citoyen relais est un représentant des habitants de son quartier, bénévole et qui participera au groupe « Démarche citoyenne » ou au groupe « Projet déterminé ». Il participera donc à titre consultatif aux différentes phases d'un projet municipal. ■



Les doléances présentées sont notées afin d'apporter la meilleure réponse possible.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – PONT-SAINT-VINCENT

Un poste d'adjoint supprimé

Après le point d'information, lors du dernier conseil, cinq délibérations ont été validées à l'unanimité.

- Convention de location d'un espace public. Le conseil municipal accepte de louer l'emplacement du domaine public bordant la propriété de l'intéressé et fixe le prix de la location à 100 € pour les 30 années à venir. Une somme payable avant le 31 décembre 2022.

- Approbation de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergie. Les indemnités pour le Grand Nancy sont approuvées à hauteur 0,50 € MWh pour les partenaires situés en dehors de l'agglomération, soit une indemnité de moins de 1 % du marché actuel pour le gaz et moins de 0,4 % pour l'électricité.

- Suppression d'un poste d'adjoint. Suite à sa démission, un poste d'adjoint est supprimé pour la durée du mandat du conseil, portant ainsi le nombre d'adjoints à trois.

- Indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers délégués. Elles sont fixées à 38 % pour le maire (taux inchangé), à 12 % pour les trois adjoints et à 6 % pour les quatre conseillers de l'indice 1027.

Le conseil municipal du 27 avril a débuté avec un point d'information sur « Petites Villes de Demain » présenté par la cheffe de projet, Cécile Kormann, et le projet de périmètre OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain). Dans le cadre de ce programme lancé en oc-

tobre 2020 par l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, il convient de se poser la question « quelle ville souhaitons-nous pour demain ? » Il consiste à apporter aux petites communes (moins de 20 000 habitants) « les moyens, les outils, les connaissances, les partenaires nécessaires à leur revitalisation ». ■



Le nombre d'adjoints est désormais de trois. Photo d'archives ER /Pierre MATHIS





Un inventaire engagé sur les plaques de rues de la commune

Lors de sa dernière réunion, le conseil a délibéré sur les points suivants.

- Le conseil attribue le lot n° 10 électricité du projet intergénérationnel à l'entreprise Eiffage pour un montant de 245 000 €HT

- La rénovation de l'éclairage public est confiée à la société Pariset pour un montant de 120 128 € HT.

- Échange commune/indivision Meyer : le conseil confirme son accord sur les modalités d'échanges proposées pour la parcelle ZV n° 24 et précise que les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par moitié par les deux parties.

- La convention Ados avec la C.C.M.M. (communauté de communes Moselle et Madon) est approuvée et signée au titre de l'année

2022. La participation financière est d'un montant de 10 374 €.

- Dans le cadre du plan de communication, la rue qui dessert plusieurs entreprises de la zone du Plateau sera dénommée « rue de la Voivre » numérotation métrique. Par ailleurs, un inventaire est engagé sur un état des lieux des plaques de rues de la commune. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-VÉZÉLISE

Le jardin partagé attend ses jardiniers

La municipalité a décidé de mettre à disposition un terrain, afin de développer un projet de jardin partagé en appui avec Terres de Lorraine. Samedi, environ une dizaine de personnes ont commencé à délimiter le terrain et à semer des graines.

Qui dit jardin partagé dit lieu ouvert à tous, que ce soit des jardiniers expérimentés ou encore des amateurs

ou débutants. D'ailleurs, le prochain rendez-vous pour continuer à entretenir le jardin est fixé à ce samedi 21 mai à 9 h. Toute personne intéressée peut y passer pour aider.

Avis aux jardiniers qui ont du matériel dont ils ne se servent plus : ils peuvent le déposer en mairie. Pareil pour les plants, graines ou boutures. Et pour des renseignements sur le jardin partagé, il suffit de joindre la

mairie. ■



Rendez-vous est donné aux amateurs comme aux novices ce samedi 21 mai pour continuer le jardin partagé.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Trop de circulation dans la Grande-Rue !

Beaucoup d'habitants du quartier Grande-Rue étaient présents et ont exprimé leur exaspération à la réunion publique organisée par la municipalité, lundi : il y a danger Grande-Rue, traversée par trop de voitures. Une pétition circule. Un groupe de travail va être constitué pour apporter des solutions.

La municipalité a organisé lundi soir une réunion publique pour les habitants du quartier Grand-Rue. Objectif affiché par le maire : « Livrer les résultats de l'enquête de circulation de novembre dernier, en parler collectivement puis constituer un groupe de travail pour aller plus loin et trouver des solutions. »

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils confirment les doléances des riverains sur l'intensité du trafic dans cette rue très étroite : de 7 h et 9 h, jusqu'à 184 véhicules à l'heure dans le sens de la montée. Entre 17 h et 18 h, dans le sens de la descente, un pic de 177 véhicules/h et encore 133 à 19 h.

Pour comble, 80 % des automobilistes ne font que traverser le village aux heures de pointe. L'itinéraire constitue pour eux un raccourci entre le bassin néodomien et Nancy et évite les feux rouges des autres localités. En revanche, le nombre d'excès

de vitesse est faible. « Cela provient de l'installation du poste de comptage juste après un dos-d'âne », décrypte Pascal Stadler, habitant le hdos-aut de la rue.

« La vie de quartier en souffre »

De nombreux habitants se sont déplacés pour témoigner de la situation intenable qu'ils vivent dès qu'ils mettent le pied dehors. Certains, comme M. Léonard, parlent d'un « sentiment d'exaspération qui pourrait déboucher sur des incivilités. » Les familles à pied avec des enfants font état de leurs craintes. Le stationnement se fait sur les trottoirs, quand ils existent. Aucun dans la partie haute de la Grand-Rue. Les riverains en sortant de chez eux, se retrouvent directement sur la chaussée et se font klaxonner. « La vie de quartier en souffre, on ne peut pas s'arrêter pour parler à une voisine ou traverser pour boire un café chez le voisin. »

Une pétition a recueilli les signatures de presque tout le quartier. Les participants à la réunion proposent des moyens - parfois radicaux ! - pour limiter et ralentir la circulation. Des solutions réalisables devraient bientôt émerger de réunions d'un groupe de travail comprenant élu, habitants et un technicien de la circulation. ■



Les habitants du quartier de la Grande-Rue ont participé activement à la réunion publique sur la circulation dans cette rue étroite. Ils frisent l'exaspération même si, entre eux, les relations sont très amicales. Les habitants du quartier de la Grand-Rue ont participé activement à la réunion publique sur la circulation dans cette rue étroite. Ils frisent maintenant l'exaspération même si entre eux les relations sont très amicales. Photo ER





La fibre arrive enfin aux portes des maisons

Annoncée pour fin 2022 ou début 2023, la fibre sera là plus tôt que prévue : Losange affirme que les raccordements devaient se faire à partir du 25 juillet.

Vieillissant et sensible aux aléas météorologiques, le réseau cuivre a atteint aujourd'hui ses limites en termes de débit et la fibre lui succède.

L'arrivée de la fibre était prévue pour fin 2022, début 2023. Ce sera plus tôt que prévu : Losange affirme en effet que les raccordements devaient se faire à partir du 25 juillet. Le Nœud de raccordement optique (NRO) de Neuves-Maisons a été posé le 11 mars 2020, des travaux dans la commune ont été effectués, les câbles 144 passés dans tout le réseau, jusqu'aux chambres de tirage. Un bémol toutefois : les ouvertures commerciales se poursuivent sur le réseau Losange, mais la commune n'a pas été sollicitée par les opérateurs. Normalement une réunion préalable

avec ces derniers et les habitants auraient dû avoir lieu.

L'opérateur historique, France Télécom, devenu Orange, partage ses lignes avec les opérateurs alternatifs. À noter que l'utilisateur sera responsable depuis les infrastructures, chambre de tirage jusqu'au boîtier installé à l'intérieur.

Et après ?

Une fois l'opérateur retenu, il faudra convenir d'un rendez-vous avec lui afin qu'un technicien installe le boîtier. Le raccordement entre le Point de Branchement Optique (PBO), installé par Losange, situé sur le domaine public et le logement est « gratuit », sous réserve de la présence d'infrastructures disponibles reliant

le domaine public jusqu'au logement. Une installation fibre optique maison individuelle peut coûter jusqu'à 150€ en fonction de son fournisseur d'accès à internet. À vérifier auprès de son opérateur ■



Le petit boîtier ONT, précieux sésame, arrive bientôt dans les foyers ! Photo d'illustration ER





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-MÉRÉVILLE

Ateliers « bien vieillir » : une réunion d'information

Une réunion d'information sur le thème « bien vieillir », avec Vitafédé (sport santé), se tiendra **le mercredi 25 mai** à 10 h dans le hall de l'école.

Le but est de préserver son autonomie, conserver ses muscles, sa force musculaire, ses aptitudes cardiovasculaires. Avec l'aide d'animateurs qualifiés, il est possible de maintenir sa souplesse et son équilibre, renforcer ses habilités motrices et préserver sa mémoire, grâce à des exercices spécifiques conçus pour chaque personne, sans limite d'âge. Pour être acteur de sa santé, il faut lutter contre l'inactivité. Les ateliers de

prévention sont des ateliers de découverte sur mesure, sur des cycles de courte durée de 4 à 12 semaines. Ils sont proposés en collaboration avec les partenaires de prévention santé, caisse de retraite, mutuelles, CIAS, comcom...

Comment rester actif à son rythme en alliant plaisir, convivialité et bien-être ? En participant à un atelier « bien vieillir », soit dix séances d'une heure d'activités physiques et sportives variées, adaptées à chaque personne, en intérieur ou en extérieur en compagnie d'un animateur diplômé.

Les séances auront lieu à partir de septembre 2022. ■



Pour être acteur de sa santé, il faut lutter contre l'inactivité.

Contact : Thibaut Nowak
06 27 60 19 88, thibaut.nowak@comite-epgv.fr



Motion contre une fermeture de classe au conseil municipal

En entrée du dernier conseil municipal, vote unanime d'une motion adressée au directeur des services départementaux de l'Education nationale contre la fermeture programmée d'une classe. En effet, les prévisions d'effectifs prises en compte en janvier par l'inspection académique dans le cadre de sa décision, doivent être revues à la hausse. D'autre part, des familles avec enfants d'âge scolaire vont arriver dans un lotissement presque achevé de 10 maisons. Fermer la 7e classe signifierait en outre une ou deux classes en cours triple alors que la maintenir permettra de scolariser des enfants nés en début 2020.

? **Entreprises.** Le conseil donne un avis favorable à l'installation de l'entreprise Loreco Plast Recyclage sur Moselle Rive Gauche. En effet les avis demandés aux instances officielles garantissent que « sous réserve du respect de ses engagements et obligations [...] le projet n'est pas susceptible de présenter des impacts no-

tables sur l'environnement et la santé. »

? **Food-trucks.** Pour l'occupation du domaine public par des food-trucks, la redevance journalière fixée à 5 €, le montant des frais électriques à 1,50 € de l'heure par branchement, suite à un calcul effectué par l'adjoint en charge du dossier.

Coffrets électriques. La commune va participer à l'acquisition mutualisée de coffrets électriques avec la communauté de communes Moselle et Madon communes, qui les empruntent notamment pour l'organisation des marchés communautaires. Coût : 157,20 €.

? **Subventions aux associations.** RF2M reçoit 1 200 €, Peinture et patrimoine lorrain 540 €, Messein en fête, 2 500 €, Boule loisirs de Messein, 300 €, l'APEM, 2 690 €, DBDC, 50 €

? **Conseillers délégués.** Trois

postes sont créés et leurs délégués élus à bulletins secrets. Il s'agit de Mauricette Fontaine à l'action sociale, Philippe Collas aux travaux et Lætitia Tergoresse aux ressources humaines. Ils percevront une indemnité mensuelle d'environ 233 €.

? **Travaux.** Les devis suivants sont acceptés : réparations de voirie pour 68 510 €, réfection et pose de signalisations pour 30 682 € et création d'une zone partagée à 20 km/h aux Millerries pour 3 288 €. ■



Les trois nouveaux conseillers délégués : Mauricette Fontaine, Philippe Collas et Lætitia Tergoresse.



Conseil municipal : les élus divisés sur la vente d'un terrain

Le conseil municipal s'est réuni ce vendredi. Après des débats animés à propos de la vente du terrain entre l'annexe Banvoie et la pharmacie, la vente a finalement été votée à la majorité des élus.

En début de réunion, les élus du conseil municipal des jeunes ont détaillé à leurs aînés leurs projets : une fresque de street art et l'organisation d'un tournoi de pétanque en partenariat avec le club local.

Les conseillers municipaux ont ensuite délibéré sur différents points.

Annexe Banvoie

Celui qui a suscité les plus fortes réactions concerne la vente du terrain en herbe séparant l'annexe Banvoie de la pharmacie. Les pharmaciens souhaitent l'acquérir pour la somme de 5 500 euros (prix établi par les Domaines) afin d'agrandir leur parking, trop juste à certaines heures. Les élus de l'opposition refusent car cette vente obère toute possibilité ultérieure d'extension du bâtiment communal adjacent. Ils demandent à voir les plans du projet de l'officine. La délibération est votée : 14 pour la vente, 6 contre et 2 abstentions.

Jeunesse

Le conseil adopte à l'unanimité l'augmentation de la subvention municipale pour les classes vertes, qui passe de 28 euros à 34 euros par enfant et par jour.

Toujours concernant la jeunesse, la convention d'animation « Ados » 2022 avec la communauté de communes (CCMM) est reconduite à l'unanimité pour 17 581 euros. Des animateurs professionnels de la CCMM proposent des animations hebdomadaires et des activités pendant les vacances aux jeunes des communes signataires. Le plus fort taux de participation est enregistré à Chaligny.

Acquisitions

L'acquisition du terrain Thouvenin sous la salle polyvalente au prix de 3 000 euros est votée ainsi que la participation à l'achat de coffrets électriques mutualisés avec la CCMM et les 19 autres communes au tarif de 157,50 euros.

Comité des fêtes

Une subvention de 3 000 euros est attribuée au nouveau comité des fêtes, qui prévoit d'organiser les feux de la Saint-Jean et la Fête de la musique, le 14-Juillet, Octobre rose, la Saint-Nicolas, le Noël des enfants et la brocante en mars 2023.

Habitat

Enfin, le permis de louer est instauré sur la totalité du périmètre chalignéen pour lutter contre l'habitat indigne. Il impose une visite de conformité avant de relouer un logement. ■



La vente du terrain entre l'annexe Banvoie et la pharmacie pour permettre à cette dernière d'agrandir son parking a fait l'objet de débats au dernier conseil municipal.





Cabanons du lac à Messein : coups de pelleuse et citations au tribunal

Les cabanons du lac de Messein , c'est (presque) terminé. Avancant un risque d'inondation et de pollution, un arrêté préfectoral du 28 juillet 2015 et effectif au 1^{er} janvier 2020, enjoignait les occupants des parcelles des Pâtis des Iles , à quitter les lieux. La pandémie a accordé un sursis aux propriétaires qui ont vidé les cabanes de ce qui pouvait l'être mais depuis le 25 avril 2022, une pelleuse rase les constructions.

Le chantier a été confié par la mairie de Messein à la société locale « Benne LOC Environnement », mentionne l'arrêté municipal affiché sur les grilles de protection du chantier. Lundi, deux employés s'affairaient aux travaux de démolition, tri des matériaux et nettoyage des terrains

situés au bout du lac, côté terrain de football.

Des résistants

« On a voulu lancer les travaux sur cinq premières parcelles », confie Daniel Lagrange, maire de la Messein. Pour un coût de 12.976 € (HT) supporté par la commune et « adopté à l'unanimité par délibération du 15 mars ». Un coup d'envoi avant « un plan global de démolition pour lequel on va demander des aides et subventions », précise Daniel Lagrange.

Reste que tous les cabanons n'ont pas été désertés et certains occupants - propriétaires du terrain et/ou qui vivent là à l'année - font de la résistance. « Six personnes sont

concernées », confirme le maire.

L'avocat de la mairie a d'ailleurs assigné des résistants en référé, devant le tribunal judiciaire de Nancy avant la fin du mois. Le dernier acte avant un recours à la force publique ? ■



Les travaux de démolition et nettoyage des premières parcelles du Pâtis des Iles ont débuté le 25 avril. Photo ER /Alain THIESSE

par Alain Thiesse





Lac de Messein : friture sur la ligne entre cannes à pêche et pédalos

Insultes, menaces... Face aux tensions récurrentes entre usagers de la base nautique de Messein et les pêcheurs, la mairie a tranché. En interdisant la pêche entre avril et septembre sur le plan d'eau. Les adhérents de l'APEM sont priés de se rabattre sur les trois autres étangs communaux.

À une quinzaine de kilomètres de Nancy, le plan d'eau de Messein est un havre de verdure, pris d'assaut dès les premiers rayons de soleil par un large public en provenance de toute l'agglomération nancéienne et au-delà. Messein ? Un spot qui monte.

Les amateurs de sports nautiques y trouvent leur bonheur, avec une multitude d'activités proposées par la base (voile, dériveur, catamaran, pédalo...) tandis que les pêcheurs, eux, taquinent carpes et autres carnassiers.

Chaque année, ils sont près de 400 à renouveler leur carte de pêche en mairie, auprès de l'Association de pêche des étangs de Messein (APEM).

« Les journées sans accrochages étaient devenues rares »

Un partage des eaux pour le meilleur et pour le pire, tant les tensions entre amateurs de la canne et de la glisse sont allées crescendo. Insultes, provocations mutuelles, menaces... Certains pêcheurs ne supportent pas qu'une coque flottante vienne naviguer, par provocation ou inattention, à proximité de leur bouchon. En représailles, certains marins d'eau douce essuient donc en retour des lancers lestés...

« C'est un test, on verra ce que ça donne »

« Les journées sans accrochages étaient devenues rares », confie un adhérent de l'APEM. La mairie, propriétaire du lac, a dû trancher. Dans le vif. Et force est de constater que ce sont les pêcheurs qui ont été contraints de baisser pavillon.

« Du 1^{er} avril à la fin du mois de septembre, nous avons interdit la pêche », confirme Daniel Lagrange, le maire de Messein, déjà bien occupé avec l'évacuation et la démolition des cabanons du Pâtis des îles. « C'est un test, on verra ce que ça donne. » Du provisoire qui pourrait se pérenniser.

Les pêcheurs, informés de l'interdiction au moment de l'achat de la carte, ont toutefois toujours accès aux trois autres étangs – Landru, Mercier et Banane – moins prestigieux aux yeux de certains. Reste que le traditionnel enduro de carpes, qui se déroule en septembre, sera maintenu sur le plan d'eau de la base nautique.

L'échec du drapeau vert ou noir

Face aux tensions et autres incivilités, « la mairie a été obligée de réglementer », reconnaît Laëtitia Thomassin, secrétaire et trésorière de l'APEM. « Oui, la base nautique a pris le dessus sur les pêcheurs, mais on ne voulait surtout pas perdre la possibilité totale de pêcher le lac. Même si la meilleure période de pêche est celle qui correspond à la fermeture

actée par le conseil municipal... », regrette-t-elle.

Installés à l'ombre d'un prunus sur des chaises de jardin en plastique devant l'entrée d'un cabanon voué aux coups de pelleuse, Claude, Albert et Jean, trois copains de pêche respectivement âgés de 60, 72 et 84 ans, sont dépités par l'interdiction. « D'un côté on rase les cabanons et de l'autre, la pêche est interdite ! On veut nous envoyer au cimetière où quoi ? ! »

L'APEM, qui perçoit une subvention municipale, assure s'être fait force de propositions pour éviter le couperet. L'an passé, un système de drapeaux (vert = pêche autorisée ou noir = interdite) n'a pas fonctionné. « Cette fois nous avons proposé une distance de pêche à respecter ou encore une autorisation le matin, avant l'ouverture de la base nautique et le soir, après sa fermeture mais cela n'a pas été retenu. »

Les pêcheurs ont donc dû se résoudre à plier les gaules. Avant que leurs bouchons ne puissent flotter en liberté... à l'automne. ■



MEURTHE-ET-MOSELLE

« Un sentiment d'apaisement »

Directeur depuis 11 ans de la base nautique et de plein air de Messein, Gabriel Gottscheck, l'assure : « Depuis cette décision de fermeture - un choix politique de favoriser la base nautique au détriment des pêcheurs - il règne sur l'eau un sentiment d'apaisement ».

Gabriel Gottscheck indique avoir fourni des preuves vidéos, photos et sonores au conseil municipal de Messein afin de matérialiser les tensions entre pêcheurs et usagers de la base, comme « l'amorçage à la fusée à 2 m des planches à voile avec une fusée qui s'ouvre à l'impact de l'eau ou en-

core de la pêche en zone interdite. De plus, selon moi, le suramorçage a un impact négatif sur la qualité de l'eau du lac ».

Les quelque 400 adhérents de l'Association de pêches des étangs de Messein (APEM) n'ont pas fait le poids face aux « 5.000 personnes encadrées à l'année sur la base, sans compter les locations, l'organisation d'événements comme le prochain triathlon qui va réunir 800 participants... », précise le directeur de la base. « Les pêcheurs ont d'autres étangs pour pratiquer. Pas nous ».

Une décision municipale qui s'inscrit dans un projet global de développement du site. Avec démolition des cabanons du Pâtis des îles. ■



Gabriel Gottscheck, directeur de la base nautique. Photo d'archives ER /Sau-court Patrice

par A.t.



ACTUALITÉS DIVERSES

TOUL – TOUL

La Boucle de la Moselle dévoile ses charmes sur deux week-ends

Le parcours touristique de la Boucle de la Moselle sert de support à une vaste opération de promotion des secteurs traversés. Un patrimoine à mettre en lumière auprès des touristes et des locaux. Premiers coups de pédale samedi 28 mai au départ du parking de l'Arsenal.

L'union fait la force d'un événement touristique, « La Boucle en fête », qui pour sa première édition, se déroulera du 28 mai au 5 juin. Il débutera par un temps fort dès le premier jour sur le parvis de la cathédrale de Toul. Afin d'assurer la promotion des 85 kilomètres de piste cyclable et des territoires traversés, le comité de pilotage de la Boucle de la Moselle, quatre communautés de communes (Terres Toulaises, Moselle et Madon, Bassin de Pompey, la Métropole du Grand Nancy), le conseil départemental et les organismes de tourisme ont travaillé à un programme sur deux week-ends : les 28 et 29 mai puis les 4 et 5 juin.

Dès l'âge de 8 ans

Un événement pour découvrir, tant par les touristes que les locaux, les richesses d'un territoire, accessible à vélo, à pieds ou par la voie fluviale. Le temps fort prendra place sur le parvis de la cathédrale de Toul, samedi 28 mai, avec l'installation du « Village de la Boucle en fête ». L'événement s'inscrit au sein d'un autre, « Mai à vélo », qui promeut ce type de déplacement. Dès le matin, au départ du parking de l'Arsenal, les cyclistes de l'AL Toul encadreront des balades à vélo pour découvrir la Boucle.

« Elle sera accessible à tous les types de vélo dès l'âge de 8 ans », promet Eric Guénardeau, président de l'Amicale Laïque. « Comme nous effectuons des sorties les samedis après-

midi, il sera encore possible d'accompagner des gens sur de nouveaux créneaux ».

Le Village sera déployé de 10 h à 18 h, le programme est en grande majorité gratuit et tout public. La journée promet d'être festive avec l'animation musicale et décalée des « Fils de flûte ».

Producteurs locaux

Des producteurs locaux et des offices de tourisme seront présents. Le lieu sera le point de départ de visites de la cathédrale, d'un rallye découverte de la ville, entre autres. La faune et la flore seront observées de façon originale depuis les embarcations du club de kayak. Barbara Thirion, conseillère départementale en charge du tourisme, a conclu la présentation de l'événement, mercredi 18 mai au Pavillon Bleu à Villey-Saint-Étienne. Une femme heureuse de constater toute l'énergie mise en commune pour proposer cet événement. Les quatre journées seront toutefois « trop courtes pour montrer tout ce que l'on peut faire sur le territoire ».

« Le vélo et toutes les activités autour de l'eau sont fédérateurs pour les familles ». Il ne reste qu'à communiquer davantage sur toutes les possibilités offertes. « La Boucle en fête » est la première étape d'un parcours appelé à se poursuivre sur plusieurs années.

Samedi 28 mai

Village de la Boucle en fête, de 10 h à 18 h, sur le parvis de la cathédrale.

Balade à vélo « A la découverte de la Boucle », rendez-vous à 9 h et à 10 h sur le parking de l'Arsenal pour un itinéraire de 17 km.

Visite de la cathédrale de Toul, départ à 14 h 30 et 16 h.

Rallye découverte de la ville de Toul, rendez-vous à 14 h et 18 h, tarif 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Dimanche 29 mai

Découverte environnementale de la Moselle en kayak ou en paddle.

Animation gratuite proposée par le club de kayak. Départs à 14 h, 15 h et 16 h. ■





La première édition de l'événement touristique « La Boucle en fête » début par un temps fort sur le parvis de la cathédrale Photo ER /Jérôme BOURGUIGNON



La première édition de l'événement touristique « La Boucle en fête » début par un temps fort sur le parvis de la cathédrale Photo ER /Jérôme BOURGUIGNON

par Jérôme Bourguignon

Programme complet de l'événement sur le site www.boucledelamoselle.fr. Les places sont limitées, renseignements au 09 51 92 69 64.





MEURTHE-ET-MOSELLE – MEURTHE-ET-MOSELLE

LorVélo, un site et une application pour trouver votre balade

Créé en 2015 par un passionné, le site LorVélo se double, depuis le début de cette année, d'une application : ces outils présentent des dizaines de parcours à faire en pédalant, généralement sur voies vertes, dans tout le Grand Est. En Meurthe-et-Moselle, 39 balades sont proposées.

Envie de faire un tour à vélo dans les environs ? Une envie bien légitime pour les amateurs de loisirs de plein air, avec le retour des beaux jours. La question étant souvent, toutefois : « OK, mais on va où... ? »

La réponse se trouve potentiellement sur le net, précisément sur le site www.lorvelo.fr. Né il y a 7 ans à l'initiative d'Alain Collot, Thionvillois fondu de cyclisme sous toutes ses formes, ce site s'est d'abord concentré sur la Moselle et la véloroute Charles-le-Téméraire avant de s'étoffer pour proposer, à ce jour, quelque 300 balades, en boucle ou non, dans toute la région Grand Est. Dont 130 en Lorraine.

Notre département n'est évidemment pas oublié : lorvelo.fr y recense 39 parcours, empruntant essentiellement des voies vertes voire des portions de routes sur les portions où les itinéraires cyclables n'existent pas. « La plupart font une

vingtaine ou une trentaine de kilomètres, certains bien plus ; je les ai tous repérés au préalable », précise le fondateur de [lorvelo](http://lorvelo.fr), site comptabilisant quelque 80 000 visites par an. Avec évidemment, un pic estival.

De 10 à 80 km

Totalement gratuits, ce site et cette application offrent la possibilité de télécharger son parcours, le plus long dans notre département (80 km) étant les Boucles de la Moselle, et le plus court (10 km) offrant une découverte de Nancy à travers quelques points d'intérêt, de la Villa Majorelle à la porte Sainte-Catherine (à faire, si possible et pour plus de plaisir, en dehors des heures de pointe...)

La véloroute V50, qui chemine entre Lyon et Luxembourg, figure elle aussi au tableau, le dernier tronçon manquant (Méréville - Grippont) ayant été terminé et ouvert à la rentrée 2020, alors que le Saintois fait l'objet

de projets. « Une dizaine de parcours devraient y être créés », précise Alain Collot. Qui, avec Philippe Bonneval -autre passionné qui l'a rejoint récemment-, s'apprête à lancer une enquête auprès des usagers sur une trentaine de parcours. « J'ai régulièrement des retours via la page Facebook de LorVélo, mais nous aimerions avoir plus d'avis ; voire des suggestions de parcours... » ■



Les véloroutes, itinéraires cyclables touristiques, offrent quelques escapades à l'écart de la circulation. Photo ER /Fred MARVAUX

par S.c.

